

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente de la commission
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. HABIB EL-HAGE, commissaire
M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire

**CONSULTATION SUR LE RACISME ET
LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE**

SÉANCE ITINÉRANTE

VOLUME 1

Séance tenue le 15 octobre 2019 à 19 h
Plaza Antique
6086, rue Sherbrooke Est
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2019.....	1
MOT DE LA COPRÉSIDENTE Mme ARIANE ÉMOND.....	1

PRÉSENTATIONS :

Mme Dominique Ollivier, présidente de l'Office	4
M. Joseph Tchinda Kenfo.....	9
M. Mohamed-Ali Yanouri.....	16

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. Jean-Pierre Narcisse	22
M. Mohamed Mimoun.....	26

MOT DE LA FIN	37
---------------------	----

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA COPRÉSIDENTE :

5 Mesdames, Messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette soirée synthèse de l'Office de
consultation publique de Montréal portant sur la synthèse des solutions apportées par les
Montréalaises et les Montréalais lors des activités contributives citoyennes qui se sont déroulées
en août et en septembre dernier aux quatre coins de Montréal. Ces activités font partie intégrante
10 de la consultation sur le racisme et la discrimination systémique dans les champs de
compétence de la Ville de Montréal. Elles suivent les séances d'information générale et
thématique qui se sont déroulées au mois de mai dernier.

15 Cette soirée va se dérouler en français. Toutefois, les personnes qui voudraient
s'exprimer en anglais peuvent le faire. The meeting will be conducted in French, but if you wish to
speak in English you are welcome to do so.

20 Je suis Ariane Émond, commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal, que
vous connaissez sous l'acronyme OCPM. La présidente de l'Office, Madame Dominique Ollivier
a confié la coprésidence de cette commission à moi et à ma collègue Maryse Alcindor qui ne peut
être des nôtres ce soir. Nous sommes secondés par trois autres commissaires, madame Judy
Gold, monsieur Habib El-Hage et monsieur Jean-François Thuot.

25 La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui contribuent au bon
déroulement et à l'accès de tous et toutes à cette soirée. Je pense aux personnes de la
logistique, à l'accueil, à la sténo, les gens de la sonorisation, de l'enregistrement et de la
Webdiffusion. Cette séance est diffusée en direct sur la page Facebook, sur Twitter et sur le site
Internet de l'Office. Bonsoir donc aux personnes qui nous suivent à distance.

30 Nous remercions aussi les interprètes. Y en a-t-il? Je ne les vois pas. Pas ce soir en
langue de signes.

Sachez que l'OCPM a pris l'habitude de prendre des photos, des vidéos pendant les séances, soit pour ses archives, pour une utilisation éventuelle dans ses publications. S'il y a parmi vous des gens qui ne veulent pas être photographiés ou filmés, veuillez en avertir nos collègues à la table d'accueil.

35

Monsieur Gilles Vézina, attaché de documentation à l'Office est la personne ressource à contacter, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Ses coordonnées se trouvent dans le dépliant de la consultation disponible à la table d'accueil.

40

Alors, regardons le déroulement de cette soirée maintenant. Dans un premier temps nous allons inviter la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier à nous présenter la démarche, le contexte, les champs d'intervention de la Ville et les concepts qui sous tendent cette consultation. Messieurs Joseph Tchinda Kenfo et Mohamed-Ali Yanouri, tous les deux analystes à notre commission, vont nous présenter la synthèse des activités contributives citoyennes.

45

Après ces trois présentations, nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes et ce sera le temps donc pour ceux et celles qui le désirent de s'enregistrer au registre, à la table d'accueil. Donc, pour les gens qui veulent faire des commentaires, apporter des contributions à la commission, poser une question d'éclaircissement. Donc nous allons ensuite les inviter à poser leur question selon l'ordre chronologique.

50

Afin que les parents puissent retourner à leurs obligations, si vous avez des enfants, dites-le au moment de vous enregistrer et à ce moment vous pourrez intervenir plus rapidement.

55

On invite bien sûr toutes les personnes présentes à faire des commentaires en ajoutant éventuellement des solutions, en peaufinant celles entendues, et on invite particulièrement les femmes qui, selon nos statistiques, participent un peu moins au processus de consultation.

60 Chacune des personnes qui prendront le temps de s'inscrire au registre pourra faire deux interventions, un commentaire, une question de clarification. Vous comprendrez que vous devrez limiter votre préambule à ce qui est strictement indispensable à la compréhension de votre rapport à la commission. Ce qui permettra au plus grand nombre de participer.

65 Puisque le registre restera ouvert jusqu'à 20 h 30, vous aurez la possibilité de vous inscrire à nouveau au besoin. Et les contributions et vos commentaires devront m'être adressés. Si vous désirez témoigner publiquement d'une expérience que vous avez vécue en lien avec la consultation sur le racisme et la discrimination systémique, nous vous invitons à vous présenter à la table d'accueil, il y a un dispositif pour vous permettre de l'enregistrer.

70 Alors, je vous signale aussi qu'il y a deux autres soirées qui sont prévues. Donc, mardi prochain le 22 octobre à 19 heures, à la Maison d'Haïti, 3245, avenue Émile-Journault et jeudi le 24 octobre 19 heures, au centre de ressources communautaire de Côte-des-Neiges, 6767, chemin de la Côte-des-Neiges.

75 Vous aurez aussi bien sûr la possibilité de faire valoir vos opinions en ligne dès maintenant, mais vous pouvez vous inscrire d'ici le 31 octobre pour nous faire part d'une opinion ou d'un mémoire que vous souhaitez nous présenter en personne.

80 Finalement, ça tombe sur le sens, nous avons la tâche de favoriser la participation de tout le monde et de créer un climat serein et courtois, c'est notre responsabilité à tous et à toutes. C'est pourquoi les remarques désobligeantes, les propos diffamatoires, haineux, les attitudes méprisantes ne seront pas tolérés ce soir. Je vous invite également à ne pas applaudir lors de certaines informations qui vous vont droit au cœur.

85 Si ce n'est déjà fait, activez la fonction silence de vos téléphones cellulaires. Et j'invite maintenant madame Dominique Ollivier à présenter la démarche de la consultation sur le racisme et la discrimination systémique.

90 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente de l'Office :**

Alors, bonsoir tout le monde. Je ne dirais pas qu'on est ici nombreux, mais bravo à tous ceux qui ont pris la peine de se déplacer. Je sais que la séance a été, que la séquence, pardon, de la consultation est assez longue, mais je pense que jusqu'à présent les chiffres de participation sont tout de même des plus intéressants et peuvent et ont permis à beaucoup de gens de s'exprimer.

95
100 Vous me permettrez d'entrée de jeu de rappeler rapidement les grandes étapes qu'on a parcourues jusqu'à présent. Alors, la consultation a été demandée le 12 mars dernier par un certain groupe de requérants dont Montréal en action, le CRARR qui voulaient avoir une consultation publique portant sur le racisme et la discrimination systémique et ils ont utilisé la méthode du droit d'initiative citoyen pour le faire.

105 Le 27 juillet, ils ont remis une pétition qui contenait plusieurs dizaines de milliers de noms et que le greffe de la Ville de Montréal, le service du greffe a jugé recevable, après la validation de plus de 16 700 signatures. Il a ensuite fallu attendre le 29 août que le comité exécutif de la Ville de Montréal confie à l'Office de consultation publique le mandat de tenir cette consultation-là, et nous désigne le service de la diversité de l'inclusion sociale comme notre répondant de l'autre côté.

110 Finalement, ça s'est poursuivi la collecte de données, et finalement le 15 avril 2019 les documents de référence qui étaient préparés par la Ville ont été remis à la commission. Vous allez trouver ces documents-là sur notre site Web si vous n'en avez pas encore pris connaissance, qui décrit leur compréhension de la situation au moment où on se parle.

115 Et finalement, nous, le 26 avril dernier bien, on a annoncé notre consultation qui a débuté comme vous le savez par une soirée d'information qui s'est tenue en mai, par une série de séances thématiques comme le rappelait madame Émond tout à l'heure et auxquelles ont

120 participé 500 personnes en direct, et quelques 3 000 personnes qui l'ont regardé soit en direct, soit en différé, par la suite. Donc, ils ont écouté les enregistrements et les Webdiffusions.

125 On a fait, pendant toute la période de l'été, des activités auto organisées à partir d'une trousse à télécharger. Il y a eu 34 activités qui ont été organisées et qui ont regroupé près d'une soixantaine d'équipes, de personnes qui se sont assises et ont réfléchi à ces questions-là pour trouver environ 700 personnes. Donc, on sait qu'on a au moins 1 200 personnes qui se sont déplacées jusqu'à présent pour participer à cette consultation et quelques milliers qui ont suivi sur le Web.

130 On est maintenant à l'étape où on peut donner les opinions en ligne et où on fait cette série de soirées synthèses itinérantes. Quel est notre but ce soir? Notre but c'est un, de vous faire savoir, étant donné qu'une consultation en vertu du droit d'initiative c'est pour favoriser l'émergence de propositions constructives, novatrices, mobilisatrices, implémentables dans les champs de compétence de la Ville de Montréal pour le plus grand bien commun. Eh bien, ce soir ce qu'on veut faire c'est vous présenter la synthèse des idées qui ont déjà été identifiées par ces 135 quelque 1 200 personnes qui ont participé.

140 On va donc vous présenter ces idées-là afin que vous puissiez les appuyer, les étayer, mais aussi, et j'aurais presque envie de dire surtout, nous faire surgir des enjeux ou des pistes de solution qui n'ont pas encore été abordées dans des sujets qui ont été peut-être un peu moins couverts jusqu'à présent.

145 Je vous rappelle rapidement les concepts. Alors, on a sur le site Web un certain nombre de documents utiles que vous pouvez aller voir, mais ce qui est intéressant, je vous dirais, c'est les deux extraits qu'on en prend ce soir; celui fait dans le petit guide de la ligue des droits et libertés, qui dit que le racisme systémique se manifeste lorsqu'une institution ou un ensemble d'institutions qui agissent conjointement créent ou maintiennent une iniquité raciale. C'est une attitude qui n'est pas toujours intentionnelle, et ça ne signifie, loin de là, pas que le personnel de

l'organisme concerné est raciste. On ne parle pas donc de racismes systématiques, mais bien de racisme systémique.

150

J'aime souvent dire : s'il y a un système, il y a toujours des gens qui n'ont pas accès équitablement au système. Donc, l'idée ce n'est pas de savoir si ça existe ou si ça n'existe pas, mais vraiment de regarder qu'est-ce qui, dans le système, peut nous amener à faire ça.

155

La discrimination systémique quant à elle, si on la regarde, selon la Commission des droits de la personne, repose sur l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes qui peuvent être teintées de préjugés, et des modèles organisationnels et des pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables voulus ou non sur des groupes protégés par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui reconnaît un certain nombre de motifs dont l'origine ethnique, la religion, l'âge, le sexe, l'état de grossesse, et cetera, et cetera, comme des choses, les situations d'handicap, comme des choses qui peuvent amener des gens à avoir des préjugés et faire de la discrimination systémique.

160

Un exemple qu'on utilise couramment c'est lorsque dans la police il fallait faire un mètre quatre-vingt pour être embauché, bien c'est sûr que ça excluait beaucoup de femmes et ça excluait des membres de certains groupes des minorités visibles ou des minorités ethniques qui étaient de plus petites tailles.

165

Donc, quand on parle de système c'est de ce genre de chose là qu'on parle. On pourrait donner un autre exemple. Dans la Fonction publique canadienne, par exemple à une certaine époque on demandait le bilinguisme absolu. Ce qui excluait beaucoup de francophones de pouvoir avoir accès à ces postes-là.

170

Donc, c'est vraiment ce dont on parle, et c'est ce qu'on va essayer de voir ensemble si on est capable de travailler là-dessus dans le cadre de cette consultation-là.

175

180 Les personnes qui sont touchées, susceptibles d'être, je vous rappelle rapidement, les personnes qui sont touchées par le racisme à Montréal, c'est d'abord et avant tout bien sûr des gens qui sont des immigrants. Vous avez ici deux graphiques, vous pouvez voir, qui représentent à l'heure actuelle si on met la première génération, donc des gens qui eux-mêmes ont immigré et la deuxième génération, c'est-à-dire des gens dont les parents, dont un parent avait immigré, dont au moins un parent avait immigré. On se rend compte que ça représente 59% de la population à Montréal. Donc, une personne sur deux qui peut être touchée.

185 Encore plus spécifiquement, les gens des minorités visibles et des peuples autochtones représentent 35% de la population à Montréal, donc 34% qui sont des minorités visibles et un pour cent qui a une identité autochtone. Donc, ça vous montre que ça peut quand même toucher des grands, grands groupes de la population et comme on va le voir ce soir, on a des statistiques qui nous montrent qu'effectivement ils n'occupent pas une place qui est proportionnelle à leur poids démographique dans l'ensemble de nos institutions.

190 Pour aller un peu plus loin, il faut quand même se dire que d'autres groupes comme les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des communautés LGBT, les minorités ethniques sont aussi, par exemple, et il y a d'autres groupes, sont aussi susceptibles de vivre des situations de discrimination systémique. Donc, c'est sûr qu'on va regarder également leur réalité. Plus spécifiquement si on regarde les arrondissements limitrophes à l'endroit où on est ici ce soir, on va se rendre compte que dans Rosemont-La-Petite-Patrie il y a 39% presque 40% de personnes qui sont des personnes immigrantes. Alors, qu'on retrouve 20% de personnes qui sont dans les minorités visibles ou qui ont des origines autochtones.

200 Même chose, si on regarde Rivière-des-Prairies, Pointes-aux-Trembles, on se rend compte qu'on est encore là dans des sections à 45%, alors qu'il y a au moins une personne sur quatre qui appartient aux minorités visibles. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve où nous sommes ce soir, on retrouve à l'heure actuelle, selon le recensement, les derniers chiffres qui sont disponibles de 2016, on retrouve environ 36% de personnes qui sont issus de l'immigration et 205 une personne sur cinq environ est identifiée à une minorité visible. Et si on regarde le dernier

arrondissement limitrophe qui est celui du Plateau-Mont-Royal, bien là, on se rend compte qu'on a jusqu'à plus de 50% des gens qui ont immigrés ou qui sont de la deuxième génération de l'immigration, et un peu moins d'une personne sur cinq qui s'identifie à une minorité visible.

210

Ça nous amène, et c'est peut-être le dernier concept que je vais vous donner ce soir avant de céder la parole à mes collègues. Les champs d'intervention de la Ville de Montréal. Ce que nous disons là ce soir sort du document de référence qui a été déposé, que vous allez trouver sur notre site comme premier document de la Ville, qui rappelait qu'ils avaient deux grands champs d'action dans lesquels ils intervenaient sur les questions de racismes et de discriminations systémiques.

215

Le premier, ce sont des actions directement liées contre le racisme et la discrimination, et vont toucher l'embauche et la formation du personnel, les contrats aux fournisseurs externes, le comportement éthique des gens qui donnent des services, le traitement des crimes haineux par la police, le zonage des lieux de culte. Ce sont les actions qu'ils ont identifiées comme étant plus ciblées vers le racisme et la discrimination, et ils ont également un grand champ d'intervention qui vise l'intégration et l'inclusion. Donc, qui est le contraire de l'exclusion et de la discrimination. Et ça, ça se fait à travers un engagement politique et administratif. Ça se fait à travers toutes sortes de mesures qui s'adressent à la population en général. On peut penser notamment au logement social ou aux mesures de développement social, la gestion des sports et loisirs, des activités culturelles. Et dans ce cadre-là, ils se préoccupent également de la question de l'intégration et de l'inclusion par le biais de toutes ces activités-là.

220

225

Finalement, la Ville agit également dans le cadre d'ententes qu'il a avec le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion du Québec pour le développement de relations culturelles, harmonieuses et l'accueil des nouveaux arrivants. D'ailleurs, je pense qu'il a changé de nom le MIDI récemment, effectivement.

230

Et deuxièmement, il a agit également dans le cadre d'ententes avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité du Québec pour favoriser, pour lutter contre la pauvreté,

235

pour favoriser l'insertion en emploi, pour lutter contre l'exclusion sociale et il a également une troisième entente avec le ministère de la Culture et des Communications, on pense notamment à diverses activités de médiation culturelle qui ont lieu.

240

Donc ça, c'est ce qu'ils font déjà. Et ce qu'on va vous inviter à faire et ce que les gens ont été invités à faire durant les activités contributives, citoyennes, c'était de porter un regard sur ces activités qui sont déjà faites, est-ce qu'elles sont suffisantes? Est-ce qu'elles vont assez loin? Comment peut-on les améliorer? Comment peut-on les bonifier pour faire en sorte que tous et toutes puissent avoir le meilleur accès possible à une situation de vie qui est au fond équitable.

245

Sur ce, j'inviterais monsieur Joseph Tchinda Kenfo qui est analyste à cette commission-là, à venir vous présenter les activités contributives citoyennes et une partie de la synthèse qui en a été faite jusqu'à présent. Alors, Joseph, à toi la parole.

250

LA COPRÉSIDENTE :

Merci, Madame Ollivier.

255

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

Merci. Je vais d'abord commencer par rappeler que ce que nous allons présenter ici traduit l'essentiel ou bien la synthèse de ce que les citoyens ont dit, de leur compréhension des différents enjeux en lien avec la Ville. Et les mémoires à venir vont certainement nous permettre d'éclairer un certain nombre de données. C'est-à-dire que là il s'agit effectivement de ce que les citoyens ont dit.

260

Nous allons d'abord commencer par faire un portrait global de la participation pendant cette activité. Comme vous pouvez le constater, nous avons eu 24 activités, 34, pardon, activités qui se sont tenues en août et septembre 2019, 60 équipes ont été constituées, 700 participants et participantes et de toutes ces participations, on a dégagé 297 pistes de solution. Et il faut

265

insister sur le fait que ces activités auto organisées ont été faites par des individus, des organismes communautaires, des organismes autochtones, des associations étudiantes, collégiales et universitaires.

270

Nous allons ensuite voir sur quoi est-ce que les différents groupes ont travaillé. En fait, les différents groupes ont insisté sur les huit thèmes qui avaient été définis en lien avec les différents champs d'intervention de la Ville. Comme vous pouvez le voir, les sports et loisirs, la culture, la lutte aux inégalités, l'emploi et l'entrepreneurship, la participation à la vie démocratique, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le logement, le profilage social et racial. Mais certains groupes ont eu à aborder aussi des thèmes qui ne font pas partie de ceux qui sont sur notre slide, notamment les enjeux liés à la question de l'éducation, à la justice, et cetera. Nous y reviendrons un peu plus tard.

275

280

Avant d'entrer dans les spécificités liées à des thèmes, nous allons d'abord présenter les grandes tendances. En fait, comme vous pouvez le constater, la grande majorité des équipes ont abordé les enjeux liés à l'emploi, au profilage racial et social, au logement, à la lutte aux inégalités. Les propositions peuvent être suffisamment visibles sur cette slide.

285

Ensuite, nous allons voir, de façon générale, les différentes causes transversales que les groupes et les citoyens ont mentionnées en lien avec la problématique du racisme et de la discrimination systémique.

290

Et au-delà des différents grands thèmes, il y a trois éléments principaux, trois causes transversales qui revenaient beaucoup plus dans les rendus, la mécompréhension ou le déni du phénomène de discrimination systémique, et cette observation rejoint aussi largement les éléments que nous avons récoltés durant la tournée de pré consultations où beaucoup de groupes avaient marqué, si on peut dire ça ainsi, leur incompréhension du fait qu'en 2019, pour les citer : « on soit encore en train de parler du racisme », c'est-à-dire qu'ils n'arrivaient pas à accepter cette réalité. Et beaucoup de groupes ont relevé ce fait-là.

295

Le deuxième qui est apparu dans beaucoup de rapports, c'est les biais dans les politiques et les processus à la Ville.

300 La troisième grande tendance c'est le manque de données pour évaluer l'ampleur du phénomène dans plusieurs champs de compétence de la Ville.

305 Ça, c'est les trois principales grandes tendances qui sont ressorties pratiquement pour tous les groupes. Et les autres groupes ou les autres individus ont mentionné les questions liées aux disparités territoriales, l'inadéquation d'information interculturelle et antiraciste.

310 Alors, nous allons voir comment les différentes actions prioritaires qui ont été proposées par les différents groupes. Je tiens aussi à rappeler pour ceux qui n'ont pas eu l'information ou ceux qui ne le savaient pas, que l'Office avait proposé aux différents groupes et aux citoyens un kit qui leur permettait de mener une activité. Il était question à partir des situations vécues, des expériences vécues, d'identifier un problème ou un programme qui était susceptible de générer l'inclusion ou de générer de l'exclusion, et à partir de cette situation, ils devaient identifier les causes, ensuite à travers les verbes d'action, ils devaient proposer une série de pistes de solutions et à la fin, ils devaient prioriser en proposant les trois prioritaires.

315 Et donc, lorsqu'on regarde ce qui a été priorisé, l'emploi vient en première position, le profilage racial et social en deuxième position, le logement et la lutte aux inégalités. Et ces priorités reposaient essentiellement, comme vous pouvez le voir dans la colonne un peu bleue, verte, là, l'adoption ou la révision des politiques et règlements, une meilleure diffusion de l'information. Parce que beaucoup étaient surpris de savoir ce qui se fait à la Ville, dont
320 l'information manifestement ne circule pas beaucoup selon eux, l'accompagnement des personnes vulnérables et surtout l'élimination des biais et la révision du processus institutionnel. Ça, c'est les grandes tendances.

325 Maintenant, nous allons toucher des thèmes spécifiques. Si nous prenons le premier, l'emploi qui a émergé comme une préoccupation fondamentale. Le document de référence de la Ville qui est disponible sur le site de l'Office comme document 3.1, essaye de mettre en lumière

les champs d'intervention de la Ville en matière d'emploi. Notamment, pour ce qui est des programmes d'embauche ou la mobilité en emploi dans la fonction publique municipale, l'octroi des contrats à des fournisseurs. Comme vous pouvez le constater, la Ville pour 2018 a octroyé 2.9 G \$ de contrat.

Et la troisième possibilité c'est les campagnes de promotion de la diversité en emploi que mène la Ville. Et lorsque nous regardons pour ce qui est des employés permanents, des 2062, nous constatons, des 20 062 employés permanents, pardon, du moins qui se sont identifiés, il y a 10.6% qui se sont identifiés comme minorités visibles. Et là, nous voyons clairement une sous-représentation du fait que les minorités visibles constituent 34.2% de la population montréalaise.

Si nous regardons au niveau de ceux qui sont identifiés comme autochtone, c'est 0,3% ce qui aussi est une sous-représentation du fait que les peuples autochtones représentent environ 0.9% de la population.

Si nous allons plutôt au niveau des emplois temporaires, des 5 625 emplois temporaires nous avons 25.3 % des personnes qui se sont identifiées comme des minorités visibles. C'est vrai qu'il y a là une sous représentation des minorités visibles dans cette catégorie d'emploi, mais cette sous représentation n'atteint pas la proportion des minorités visibles dans la Ville de Montréal qui est, nous l'avons dit, de 34,2%

Et il est important aussi, pour finir, de rappeler à ce niveau qu'en 2019 la Ville s'est donnée un certain nombre d'objectifs pour corriger ces écarts-là, notamment une des cibles de 35% pour les groupes cibles.

Nous allons par la suite voir qu'est-ce que les citoyens ont identifié comme les causes majeures de ces problématiques en lien avec l'emploi. La plupart des participants, comme vous l'avez constaté, ont identifié 109 enjeux qui pour eux expliqueraient la sous représentation des autochtones, des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles dans les emplois et dans les programmes de la Ville. Ils ont identifié des enjeux liés à l'accessibilité avec la problématique de la non-reconnaissance des diplômes, ils ont identifié des enjeux liés au

processus institutionnel avec l'opacité et l'absence de rétroaction dans le processus de traitement des candidatures.

360 Pour ce qui est des pistes de solutions évoquées, nous avons relevé dans les différents
comptes rendus des activités concitoyennes 99 solutions qui ont été proposées et les deux qui
revenaient pratiquement dans tous les groupes qui ont travaillé sur cette question, faisaient état
de ce qu'il faut fixer les cibles d'embauche pour la diversité à la Ville et que ces cibles-là doivent
être des objectifs contraignants.

365 Le deuxième c'était, ils ont apprécié les programmes d'accès à l'égalité en emploi et
surtout le programme de parrainage professionnel, mais ils estimaient qu'on pouvait bonifier ces
programmes-là, c'est-à-dire le programme parrainage professionnel et que la Ville pouvait inciter
ses partenaires privés, ses employeurs, fournisseurs privés, pardon, à en adopter. Et comme
370 nous l'avons dit tout à l'heure, la Ville octroie environ 3 G, c'est-à-dire 2.9 G de contrats, donc à
travers ce biais, à travers des clauses de contractuels, elle pouvait inciter ses partenaires ou ses
fournisseurs à en faire autant.

375 Un élément qui aussi a apparu, c'est que les participants ont souhaité que la Ville utilise
son pouvoir d'influence auprès d'employeurs privés et aussi du gouvernement du Québec pour
promouvoir la diversité en emploi et surtout la mise en place des mécanismes devant faciliter la
reconnaissance des compétences, l'octroi des équivalences et la reconnaissance des diplômes
qui, il faut le rappeler, relève de la compétence du gouvernement du Québec.

380 Nous allons passer au deuxième thème, profilage social et racial. D'après le document
de consultation fourni par la Ville, qui est disponible sur le site de l'Office comme document 3.1,
la Ville s'est lancée dans un processus pour combattre le profilage racial et social au sein de ses
unités. Et à la suite de la consultation publique qui a été menée en 2017, il y avait 31
recommandations qui avaient été faites et des actions sont en cours d'élaboration, notamment
385 des indicateurs d'évaluation de comportement. Mais ce que les citoyens ont dit, c'est que près du
tiers des problèmes qu'ils ont pu identifier portaient sur des processus institutionnels et étaient en

390 lien avec le traitement différencier des citoyens, le bris de confiance et des situations de harcèlement au travail des policiers issus des minorités. C'était aussi insister sur les méthodes d'intervention, avec les arrestations jugées disproportionnées et cela n'est pas sans rappeler la publication la semaine dernière du rapport de l'équipe de recherche qui a aussi validé ces différents faits-là.

395 Ensuite, ils ont proposé des solutions. Il y a, surtout au niveau du profilage, des groupes de citoyens qui ont estimé que la création d'un poste de responsable à la lutte au profilage racial et social ou d'un bureau indépendant chargé d'enquêter sur les plaintes reçues envers les citoyens était une piste importante. La deuxième, c'était des enjeux liés à l'éducation populaire afin d'informer les individus de leur droit en lien avec leur relation avec les autorités, que ce soit la police ou autre, et surtout l'appui psychologique, financier et juridique aux personnes victimes de profilage, de brutalité policière. Et une grande proportion de personnes a insisté sur la reconnaissance formelle par la Ville de la question du racisme et de la discrimination d'autant plus qu'elle fait encore l'objet de beaucoup de dénis. Et nous avons relevé cela dans les grandes tendances.

405 La troisième principale préoccupation, la thématique qui a été largement abordée c'est la question du logement. Et selon le document de référence, une fois de plus pour le citer, qui est disponible sur le site de l'Office, la Ville intervient, du moins elle a le pouvoir d'agir afin que les immeubles résidentiels soient entretenus et salubres. Elle finance aussi un service de référence qui guide les ménages victimes d'un sinistre. Elle crée et maintient une offre de logement équilibrée et diversifiée notamment par des programmes de subvention à frais partagés avec le gouvernement du Québec, et lesquels permettent d'appuyer l'acquisition résidentielle, d'aider à la rénovation, de développer les logements sociaux et communautaires.

415 Maintenant, qu'est-ce que les citoyens ont relevé comme problématique. Vous allez constater avec moi qu'il y a eu 43 problèmes identifiés et plus de la moitié portaient essentiellement sur les enjeux liés à l'accessibilité. Et ça se traduit par l'insuffisance des logements sociaux, logements abordables et familiaux, la discrimination dans l'accès,

notamment liée à la langue, la taille de la famille, les origines ethniques, le statut légal. Et lorsqu'on parle de statut légal ici, on a beaucoup plus mentionné le fait que les personnes en attente de statut de réfugié ou même des personnes qui avaient ce statut avaient de la difficulté à se faire accepter par des propriétaires. Au niveau de la taille de la famille, beaucoup de groupes ont mentionné le fait que rien qu'au téléphone les propriétaires demandent le nombre des enfants que vous avez et dès que vous donnez un certain chiffre, ils vous disent poliment que la maison a été déjà occupée par quelqu'un d'autre alors qu'effectivement elle est encore vide.

Ça, c'est autant d'éléments. Nous n'allons pas entrer dans beaucoup de détails, mais voilà des exemples de faits que les gens ont donnés. Et un élément qui a été très présent aussi, c'est en lien avec les coopératives d'habitation. Les participants ont relevé entre autres une adaptation des critères de sélection des membres à la situation de nombreux demandeurs, la sous-représentation des minorités dans les différentes coopératives et surtout l'absence d'expertise dans le démarrage. Parce que c'est que, d'après les fiches qu'ils ont transmises à l'Office, c'est que pour démarrer une coopérative d'habitation il y a une expertise et cette expertise-là ne se trouve pas à tous les coins de rue, et ça exige parfois la connaissance de beaucoup de processus qui ne sont pas toujours à la portée de tous.

En guise de piste de solution pour ce qui est du logement, ils ont surtout, comme vous pouvez le constater, proposé des solutions d'ordre général qui forcément ne sont pas liées aux problématiques spécifiques à des groupes qu'ils ont mentionnés, mais qui touchent tous les segments de la population vulnérable, notamment l'augmentation de l'offre de logement social et familial abordable à travers la bonification des programmes d'accès au logement, la garantie des financements et surtout que la Ville apporte de l'expertise ou accompagne le comité de logement et des coopératives en matière d'expertise.

Et à la fin, beaucoup de citoyens ont souhaité que la Ville use de son pouvoir d'influence auprès d'autres paliers gouvernementaux pour solliciter plus de pouvoir pour les services d'inspection en arrondissement, parce que disaient-ils : généralement, les inspections d'arrondissement font des constats de négligence, et cetera, de la part des propriétaires, mais

au niveau de la sanction, c'est la Régie du logement qui doit gérer beaucoup de dossiers et cela relève de la compétence du gouvernement du Québec. Donc, ils ont souhaité que la Ville use de son pouvoir d'influence pour renforcer ces pouvoirs-là.

450

Et pour la suite, je vais passer la parole à mon collègue Mohamed.

LA COPRÉSIDENTE :

455

Alors, le deuxième analyste, Mohamed-Ali Yanouri. À vous Mohamed.

M. MOHAMED-ALI YANOURI :

460

Merci beaucoup, Madame Émond. Et je remercie mon collègue Joseph d'avoir assuré la seconde partie de cette présentation. Donc, je reprends la balle au bond.

Le quatrième thème que nous on a pu identifier comme, de manière plus prépondérante, était celui de la lutte aux inégalités. Avant qu'on rentre plus précisément dans le vif du sujet, j'aimerais apporter certains éléments de contextualisation.

465

Comme vous pouvez voir affiché dans le document, encore une fois dans le document de référence que la Ville a déposé dans le cadre de la consultation, elle présente certains chiffres tirés du recensement de Statistique Canada de 2016 par rapport au faible revenu. Qu'est-ce qu'on veut dire par faible revenu très exactement? C'est qu'on parle de toutes personnes qui se trouve dans une situation où est-ce qu'elle est forcée de dépenser une proportion assez importante de ses revenus pour soit se loger ou pour ses besoins de première nécessité. Et la raison pourquoi on le précise, c'est que ça vient affecter des populations qui sont concernées dans le cadre de notre consultation, comme vous pouvez le constater. Donc, les personnes immigrantes, les nouveaux arrivants et les personnes issues des peuples autochtones.

475

480 Comme vous pouvez le constater, les chiffres identifient que 24% des personnes immigrantes, donc des personnes qui ont immigré au Canada de manière large sont actuellement dans une situation de faible revenu, 34% des nouveaux arrivants, donc les personnes qui sont au Canada depuis moins de cinq ans, présentes à Montréal, sont elles aussi en situation de faible revenu, et 27% des personnes autochtones vivant à Montréal sont elles aussi, se trouvent actuellement dans une situation de faible revenu.

485 À cela également, un fait intéressant à souligner, quand il est question d'itinérance. Les personnes issues de l'autochtonie sont sous-représentées dans la mesure où 12% des itinérants, de la population itinérante totale à Montréal est composée de personnes issues de peuples autochtones. Alors que ces personnes autochtones ne représentent que 0.6% de la population montréalaise globalement.

490 Par rapport à la Ville de Montréal, au niveau de la lutte aux inégalités, juste mentionner brièvement qu'elle intervient par différents programmes, notamment la revitalisation urbaine intégrée, donc les RUI.

495 Plus précisément dans le cadre des activités contributives, ce qui revenait de manière la plus importante en terme de problématique c'était toutes les questions liées à l'accessibilité et aux disparités territoriales. Donc, des individus n'étaient pas en mesure d'avoir accès au service nécessaire à leur condition, et ça, ça se manifestait, notamment par rapport au statut légal de la personne. Donc, on avait des cas où est-ce qu'on nous a parlé abondamment de cas où est-ce que des personnes sans statut, donc des personnes qui réclament le statut de réfugié, qui sont en attente de réponses, ne sont pas en mesure d'obtenir de service à la Ville de Montréal. Les personnes avec des difficultés linguistiques font face à des barrières en ce sens-là, mais aussi des personnes souffrant de certaines conditions au niveau de la santé mentale.

500
505 On a aussi reproché le fait qu'il y a un manque d'information au niveau de l'accès au service. Et aussi, en lien avec la disparité territoriale, le fait que la répartition des services ne se fait pas de manière, elle n'est par répartie de manière égale à travers le territoire montréalais.

510 Dans le cadre des activités contributives, on a aussi cherché à s'intéresser aux réalités de population plus particulière, notamment les personnes autochtones. Voilà pourquoi le Native Montreal Youth Council a organisé avec différentes partenaires une activité contributive lors de laquelle ils ont eu l'occasion de s'exprimer sur des problématiques, mais aussi des solutions qui sont propres aux réalités et aux conditions qu'ils vivent elles-mêmes.

515 Et principalement, lors de ces échanges, les éléments qui en ressortaient le plus c'était la notion du cycle de la pauvreté et les questions ayant trait à la mobilité sociale. C'est-à-dire que ces personnes se retrouvent devant des difficultés à évoluer d'un point de vue socioéconomique et elles sont maintenues par la force des choses dans des situations de faible revenu, de pauvreté et voire même d'itinérance comme on l'a mentionné tout à l'heure. Comme indiqué dans le document de référence, 12% des personnes en situation d'itinérance à Montréal sont des personnes autochtones.

520 Mais il y a aussi donc, toutes les questions d'exclusions sociales qui mènent, qui en découlent le profilage racial, des situations de discrimination en emploi et aussi des situations discriminatoires à l'accès au logement.

525 Et dans des optiques de solutions proposées, on a parlé notamment d'augmenter les cibles d'embauche à la Ville pour les personnes autochtones, s'assurer qu'il y ait du logement social spécifique pour les personnes autochtones, améliorer la qualité des formations qui sont données aux membres du SPVM pour favoriser la sensibilisation et une approche plus adaptée aux réalités de ces personnes. Une meilleure collaboration avec les groupes communautaires autochtones et aussi d'éduquer davantage le public sur les peuples autochtones, donc, par des campagnes de sensibilisation, entre autres.

530 Mais on a aussi certaines personnes qui nous ont parlé de potentiellement demander à la Ville qu'elle modifie la charte montréalaise pour y inclure formellement la reconnaissance de Montréal comme un territoire autochtone non cédé.

540 Suite à ça, on a aussi d'autres thèmes qui ont été abordés dans une moindre mesure, mais où est-ce qu'il y a des éléments quand même concrets qui ont été soulignés, c'est notamment le cas en culture. Dans ce cas-ci, les différents participants et participantes qui ont eu l'occasion de s'exprimer sur ces questions se sont notamment attardés sur l'angle des ressources disponibles pour souligner la représentativité. Donc, on reproche le fait qu'il y a un manque de transparence sur les processus de sélection, les projets artistiques qu'il y a un manque de représentativité de la diversité dans les différents jurys de sélection. Mais aussi qu'il y ait un sous-financement de certaines disciplines artistiques et de certains artistes issus de la diversité.

545 Pour vous donner un exemple, on a plusieurs personnes qui nous ont parlé du fait que les artistes, des créateurs se spécialisant davantage en art visuel et où est-ce qu'ils mettaient en valeur des aspects de leur culture d'origine, se voyaient discriminés dans l'accès à des fonds pour être en mesure de vivre de leur art tout simplement.

550 Et les principales solutions en culture qui ont été relevées, notamment une répartition plus équitable des ressources pour les artistes à travers Montréal. Donc, s'assurer que l'art et la culture peuvent subsister dans la périphérie et pas juste dans les centres.

555 Promouvoir la diversité au moyen des outils de communication de la Ville, mais aussi s'assurer de la manière dont la Ville communique soit représentative de sa diversité.

560 Et finalement, que la Ville joue un rôle dans la médiation culturelle par l'organisation de forum d'échange, des visites de lieu, des événements culturels et qu'elle promouvoit une histoire qui est représentative de la diversité montréalaise.

565 Et finalement, encore une fois, tous les thèmes de la consultation ont été abordés lors des activités contributives, mais les thèmes de l'aménagement du territoire, des sports et loisirs et la participation à une activité participative ont été abordés de manière un petit peu plus restreinte, mais il y a quand même certains éléments qui en sont ressortis.

570 En terme de problématique, on parle beaucoup, on a beaucoup parlé d'une répartition inégale des équipements collectifs. Donc, tout ce qui est les parcs, les pistes cyclables ou des infrastructures similaires, le fait que ça ne soit pas égal d'un arrondissement à l'autre, d'un territoire à l'autre, mais aussi la desserte en terme de transport collectif, donc bus, métro, il y a des disparités d'un endroit à l'autre, notamment dans les quartiers qui sont éloignés des différentes lignes de métro montréalais.

575 La persistance de désert alimentaire, donc le fait que les gens n'ont pas accès à des commerces de proximité pour avoir, pour pouvoir consommer des aliments dans leur immédiateté.

580 Une inaccessibilité financière à certaines pratiques sportives, notamment dû au fait que beaucoup d'activités sportives qui se font à Montréal sont organisées par des associations privées qui ont un peu une certaine liberté dans les tarifs qu'ils imposent sans toutefois prendre en considération la réalité des populations plus démunies. Et il y a également une crise de confiance entre les personnes issues de la diversité et les institutions et les parties politiques municipales.

585 Les solutions qui ont émergé en ce sens-là, donc c'est augmenter l'offre de service dans les territoires en périphérie des centres et tout particulièrement en transport collectif; adapter les infrastructures pour s'assurer qu'elles soient en phase avec les besoins des populations locales, donc les aînées, les personnes en situation de handicap, mais aussi les familles nombreuses; l'accompagnement des populations marginalisées; la représentativité au niveau des espaces décisionnels. Donc, que le Conseil exécutif, le Conseil des élus, les conseils d'administration
590 soient représentatifs de la diversité montréalaise. Et finalement, qu'on renforce la concertation avec les différentes communautés présentes à Montréal.

Merci.

595

LA COPRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Mohamed. Oui, allez-y.

600 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente de l'Office :**

Excusez-moi, me permettre d'intervenir. Juste pour rappeler deux choses. Comme ils l'ont dit, cette synthèse qu'on a faite, on l'a faite à partir des contributions des 60 et quelques équipes qui se sont formées pour pouvoir discuter des sujets. C'est sûr qu'on a des versions et des rapports plus détaillés qui peuvent être disponibles pour les gens que ça intéresse.

605 Mais je veux surtout dire que c'est une compilation qui date du 10 octobre et qui ne tient pas en compte notamment une activité qui a été faite avec les personnes handicapées qui a eu beaucoup... des personnes vivants en situation de handicap, pardon, qui a eu quand même beaucoup de rayonnements et qui a amené certaines choses. Et qu'il y a d'autres groupes qui ont pu tenir des activités privées, mais qui ne nous ont pas encore transmis leur rapport.

610 Alors, s'ils sont à l'écoute ça serait intéressant qu'on les reçoive rapidement et sinon, comme je le dis, tout ce matériel-là est là pour pouvoir alimenter la prochaine étape qui va être celle des mémoires et qui est là pour faire en sorte au fond que les gens puissent comprendre qu'elle est l'étendue des thèmes qui ont été abordés jusqu'à présent.

615 J'en profite aussi pour noter qu'on a eu peu de contribution des communautés LGBTQ+. Donc, si jamais il y a des gens qui sont à l'écoute, on aimerait vraiment connaître vos réalités et voir quel type de solutions peuvent aussi être adaptées à des réalités de ces groupes-là.

620 **LA COPRÉSIDENTE :**

625 Merci beaucoup, Madame Ollivier, merci aux collègues. Alors, nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes pour permettre... Oui, mais je vais le faire à la fin puisque

nous en avons parlé déjà puis je pense que c'est important d'aller le plus rapidement possible à vos questions de clarification et vos commentaires. Donc, pour le faire, il faut aller s'inscrire au registre et si jamais vous avez des enfants à la maison, veuillez le préciser ou à la halte-garderie, mais je ne sais pas, j'avais l'impression que non. Vous allez passer en priorité.

630

Donc, 15 petites minutes pour vous inscrire et on reprend avec ceux et celles qui voudront s'adresser à la commission. Merci beaucoup.

PAUSE ET REPRISE

635

LA COPRÉSIDENTE :

Alors, Mesdames, Messieurs, on va reprendre nos travaux si vous le voulez bien. Regagnez votre siège, s'il vous plaît. Alors, il y a peu de questions, mais je vais appeler la personne qui a osé en poser une ce soir, il s'agit de monsieur Jean-Pierre Narcisse. Monsieur Narcisse. Bonsoir.

640

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

Bonsoir tout le monde. D'entrée de jeu, je tiens à vous dire que je suis vraiment charmé de tout ce que vous avez fait. J'ai trouvé ça vraiment intéressant et ça pourra me permettre aussi de pouvoir commenter.

645

Je ne sais pas ce que je vais dire si ça a déjà été mentionné ou quoi que ce soit, mais je me mouille. Donc, si je suis hors contexte, vous me le dites puis je vais m'arranger.

650

D'entrée de jeu, je voudrais faire, additionner un truc. Quand vous parlez des personnes touchées par le racisme à Montréal, au bas de la page vous dites : « De plus, d'autres groupes comme les femmes, et cetera, et cetera. » Mais je crois qu'on devrait aussi inclure les personnes en situation d'itinérance aussi. O.K.

655

LA COPRÉSIDENTE :

On va le baisser un peu. Merci, c'est gentil.

660 **M. JEAN-PIERRE NARCISSE :**

665 Merci. Donc, je ne sais pas si ça a déjà été considéré, mais pourquoi j'amène ça. Je travaille dans le milieu communautaire puis au niveau des personnes en itinérances, il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de racisme et discrimination qui se fait aussi. Donc, je pense qu'il serait intéressant de ne pas laisser cette strate de population de côté aussi.

LA COPRÉSIDENTE :

670 Parfait.

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

Ça, c'est ma première...

675 **LA COPRÉSIDENTE :**

Votre premier commentaire.

680 **M. JEAN-PIERRE NARCISSE :**

...commentaire. Deuxième commentaire que je ferais, c'est par rapport au profilage racial et social. Nous sommes conscients des problématiques qui existent, O.K. Et là où j'irai, j'irai par rapport aux pistes de solution qui sont évoquées.

685 Je crois, présentement on devrait, si c'est possible, changer le thème de policier et les appeler des agents de la paix, je pense. En disant, agents de la paix, on va avoir plus tendance à... De par ma définition, un agent de la paix est au service de la communauté. La police est au service de l'état. Donc, je présume, déjà il va y avoir une disparité.

690 **LA COPRÉSIDENTE :**

C'est une suggestion.

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

695

C'est une suggestion.

LA COPRÉSIDENTE :

700

Qui a sa place.

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

O.K. Et ma dernière intervention que je ferais, ça concerne les logements sociaux. O.K.

705

LA COPRÉSIDENTE :

Oui.

710

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

On sait que la communauté, les différentes communautés on a de la difficulté à monter un dossier pour partir une coopérative.

715 **LA COPRÉSIDENTE :**

Oui, c'est noté d'ailleurs.

720 **M. JEAN-PIERRE NARCISSE :**

C'est noté d'ailleurs. Parfait. Je trouve que non seulement qu'il faudrait informer les communautés et en même temps aussi il faudrait aussi qu'il y ait, au niveau financement, qu'il y ait une certaine banque où il y a un certain montant aussi pour pouvoir permettre à ces communautés-là d'entreprendre des projets. Parce que partir une coopérative, déjà avec les...

725

LA COPRÉSIDENTE :

La réalité.

730 **M. JEAN-PIERRE NARCISSE :**

On va dire, les requins. Si vous n'avez pas assez d'argent, vous ne pouvez pas faire une offre pour acheter une bâtisse, et le temps de le faire, compte tenu que, je pense que la communauté n'est pas assez riche. Donc, les développeurs vont avoir le temps de le prendre. Donc, je pense que pour faciliter qu'il y ait des coopératives, parce que c'est ça. Donc, il faudrait quelque part qu'il y ait une banque qui soit gérée par la Ville, gérée par je ne sais pas qui, mais quelque part qu'il y ait un montant que ceux qui ont des projets peuvent prendre ce montant-là et vont le rembourser après. Comme ça, il y a une continuité.

735

740 **LA COPRÉSIDENTE :**

Donc, votre suggestion serait que la Ville ait une banque de terrains où on puisse imaginer que des coopératives se construisent ou, et ça, vous faites écho à ce que les gens qui ont abordé la thématique du logement ont dit : « On n'est pas suffisamment équipé pour monter,

745 on n'a pas l'expertise suffisante au démarrage de coopératives et il faut vraiment être appuyé pour le faire. »

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

750 L'expertise et le financement aussi.

LA COPRÉSIDENTE :

Et le financement.

755

M. JEAN-PIERRE NARCISSE :

Surtout le financement, parce que... C'est ça.

760

LA COPRÉSIDENTE :

C'est votre contribution, oui. Bien merci beaucoup, Monsieur Narcisse. Est-ce que ça incite une autre personne qui voudrait courir au registre pour poser une autre question? O.K. Venez au micro, Monsieur, on va prendre votre nom après. Si vous avez la gentillesse de vous nommer, s'il vous plaît.

765

M. MOHAMED MIMOUN :

Alors, je m'appelle Mimoun, Mohamed.

770

LA COPRÉSIDENTE :

Oui

775 **M. MOHAMED MIMOUN :**

Je suis intervenant jeunesse. Je voulais avoir un commentaire par rapport à l'absence des jeunes dans les consultations. Je me demande pourquoi. Est-ce que peut-être cette formule elle intimide un peu les jeunes à venir? Parce que je sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui vivent des situations de profilage et de discrimination, de racisme, appelons comme on veut, mais qui ne sont pas ici.

Et dans mon travail, je les rencontre, mais ils n'osent pas venir dans ce genre de consultation. Pourtant j'essaie de partager l'évènement, j'essaie de leur parler, mais j'ai l'impression qu'ils sont trop intimidés pour venir ici.

LA COPRÉSIDENTE :

D'accord.

790

M. MOHAMED MIMOUN :

Donc, peut-être trouver une autre formule pour aller les chercher.

795 **LA COPRÉSIDENTE :**

Ce qui me vient en tête, et je vais demander à nos analystes qui ont souvent animé des activités contributives, il semble y avoir eu une bonne participation d'une population plus jeune aux activités contributives dont on a fait la synthèse aujourd'hui. Des gens de moins de 25 ans se sont présentés, je n'ai pas de chiffre, mais je vais demander à nos collègues si je me gourde. Ah, c'est monsieur Patrick, notre secrétaire, qui a des informations. Monsieur Marais, allez-y.

800

M. PATRICK MARAIS :

805

Alors, tout simplement pour vous indiquer que sur les 34 activités contributives citoyennes qui ont eu lieu en août et en septembre, quatre ont été organisées par soit des associations étudiantes, soit des individus qui ont regroupé des étudiants et des étudiantes. Quand on parle d'étudiants et d'étudiantes, on parle de gens qui vont au collégial et qui vont à

810

l'université. Donc, on parle de gens qui sont en bas de 22, 23 ans.

L'ensemble de ces gens-là, sur les 700 participants dont on parlait tantôt, représente à peu près 170 participants.

815

Alors, effectivement pour venir dans une soirée d'information comme celle-ci, ce n'est pas forcément évident, mais les outils que l'Office met en place pour la consultation, comme les activités contributives citoyennes ont amené 170 jeunes à s'exprimer sur les thèmes qu'ils ont abordés.

820

Dans l'avenir, ils peuvent aussi participer en donnant leur opinion en ligne et en écrivant des opinions ou des mémoires. Ce que nous savons que font déjà un groupe de jeunes de deux cégeps montréalais. On ne sait pas si ça va aboutir, mais on sait déjà qu'il y a deux groupes de jeunes de cégeps montréalais qui travaillent à des opinions ou à des mémoires à présenter aux commissaires à partir du 4 novembre.

825

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Est-ce que je comprends de votre intervention, Monsieur, c'est que vous travaillez en milieu communautaire et vous auriez souhaité qu'on trouve une façon d'aller

830

dans ces milieux-là où qu'on diffuse. Est-ce que vous aviez eu vent de ces activités contributives citoyennes qui auraient pu être organisées par les jeunes dont vous vous occupez?

M. MOHAMED MIMOUN :

835

Moi personnellement je vous suis, j'étais même présent quand vous êtes venus dans l'arrondissement à Saint-Michel.

LA COPRÉSIDENTE :

840

Oui, je me souviens de vous.

M. MOHAMED MIMOUN :

845

De ce côté-là, oui je sais qu'est-ce qui se passe, mais à ce niveau-là, je pense que les jeunes que je cible par mon observation ce n'est pas eux qu'on vise dans ce genre de démarche. Je pense que les jeunes qui ne sont pas spécialement dans les cégeps ou ils ne sont pas spécialement... c'est eux qui justement qui ne croient pas trop au système qu'on est en train de mettre en place. Ça fait que là, il faut trouver une façon d'aller les chercher.

850

LA COPRÉSIDENTE :

855

Alors, je vous entends bien, mais laissez-moi vous dire que ce que l'Office fait, c'est vraiment de chercher à rentrer dans toutes sortes de noyaux montréalais. On a sans doute encore du travail à faire, mais notre travail auprès d'une population montréalaise plus jeune veut rejoindre des jeunes.

Oui, Judy Gold voudrait répondre peut-être à votre observation.

860

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Non. Mais je voudrais plutôt vous poser une question. Avez-vous des suggestions comment on peut rejoindre davantage les jeunes?

M. MOHAMED MIMOUN :

865

Moi je pense que si on peut envoyer dans les discussions, souvent il y a des soirées organisées par des jeunes, des rencontres ou peut-être la consultation n'est pas nommée comme objectif de la rencontre, mais plutôt s'inviter dans l'évènement pour parler avec les jeunes. Ce que j'observe, c'est que les jeunes ont plus la parole facile quand on structure pas les choses. C'est-à-dire comme dans une discussion où on va évoquer les sujets et c'est là, les jeunes commencent à parler de leur vécu. J'ai l'impression quand on nomme les choses, les jeunes ils sont impressionnés, ils vont dire : « Est-ce que c'est un endroit pour moi, pour partager les choses. »

870

875

Et je veux juste rajouter que je ne remets en cause du tout la qualité de votre travail. Je vous suis depuis le début et j'ai même contribué dans la démarche. Mais c'est juste qu'à chaque fois que je viens ou je remarque, j'essaie moi-même de les convaincre de venir ici, mais je ne réussis pas. Et j'ai l'impression qu'il faut trouver peut-être une autre façon de voir ces jeunes-là, parce que j'ai l'impression c'est eux qui sont en rupture justement avec le système, et c'est eux qui me font le plus peur. Voilà, je vous dis ça comme ça.

880

LA COPRÉSIDENTE :

885

Merci beaucoup de votre contribution. Une autre question de la salle ou un autre commentaire de cette synthèse que vous avez entendu ce soir?

Je vais demander à mes collègues commissaires, est-ce qu'ils ont des observations, des commentaires à faire sur ce qu'on a récolté pendant ces mois d'été?

890

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Oui. J'aurais une question.

LA COPRÉSIDENTE :

895

Allez-y.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

900

Question aux analystes. D'abord, merci pour votre présentation claire des résultats des activités contributives citoyennes. Ma question porterait un peu sur ce que vous avez entendu et constaté en faisant la synthèse. Il n'est pas toujours facile pour les participants et même pour nous encore les commissaires de bien départager ce qui relève des compétences de la Ville de Montréal et ce qui relève des autres ordres de gouvernement, notamment le gouvernement provincial.

905

Est-ce que quand vous avez fait l'analyse des données recueillies, est-ce que vous avez pu constater que les participants aux activités contributives citoyennes avaient cette difficulté-là, est-ce qu'elle était importante et en quoi, quel a été l'impact de cette difficulté-là dans les réponses, les solutions qui ont été formulées? Ce qui n'apparaît pas nettement dans la synthèse ici, et pour cause, mais est-ce que vous dû faire une, disons une discrimination, entre guillemets, je ne veux pas utiliser le terme qui...

910

LA COPRÉSIDENTE :

915

Oui, oui.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

920

Est-ce que vous avez dû sélectionner les éléments pour bien rendre clair cet élément-là?

LA COPRÉSIDENTE :

925

Alors, Joseph va apporter ses observations. Joseph Tchinda Kenfo, vous avez assisté à combien des activités contributives?

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

930

C'est difficile. C'est vrai que je ne m'attendais pas à cette question, mais c'est difficile, mais nous avons pratiquement, nous nous sommes partagé la tâche dans l'animation, mon collègue Mohamed et moi. Environ, j'ai assisté à une quinzaine.

935

LA COPRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce que vous avez pu observer ce que Jean-François abordait. Est-ce que les gens ont de la difficulté à comprendre ou à départager les compétences?

940

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

945

Oui. En fait, si vous avez constaté, lorsque nous étions en train de cliquer les différentes slides, il y avait un « autre ». Le « autre » c'est un ensemble de problématiques, de questions, des situations que les gens ont abordées et qui n'étaient pas directement en lien avec les compétences de la Ville. Donc, dans le traitement de l'information, on catégorisait ce type d'information dans « autre ». Il y avait certainement des jeunes ou des groupes qui n'avaient pas une connaissance assez précise des compétences de la Ville, mais ce que nous avons fait, ce qu'il y avait au début de chaque animation, une introduction, une mise en contexte de l'animateur qui précisait aux différents participants ce qui relève des champs d'intervention de la Ville.

950

Donc, si vous prenez le guide, le guide précisait avec des orientations précises et ceux qui ont auto-organisé, il était précisé dans le guide les pages du document de référence qu'ils devaient consulter pour avoir une idée précise des champs de compétence de la Ville. Et quand la présence d'un animateur était sollicitée, l'animateur dans sa mise en contexte avant le début

955 de l'activité prenait toujours la peine de préciser : voilà dans quel cadre nous fonctionnons. Et on
a aussi décidé de ne pas trop interférer, c'est-à-dire que quand les gens discutent on laisse la
liberté de discuter, sinon un excès d'encadrement parfois pouvait empêcher les gens de discuter
et ils pouvaient avoir l'impression qu'on faisait de l'obstruction. Donc, on laissait aussi, parfois.

960 Certains étaient convaincus que certains éléments relèvent de la compétence de la Ville
alors qu'au fond ces éléments ne relèvent pas, mais on les laissait mener leur activité jusqu'au
bout et on essayait d'encadrer pour dire bon, voir ça c'est vrai, c'est une problématique, ça relève
d'un ordre du gouvernement supérieur, et cetera.

965 Donc, ces problématiques ont émergé et le guide autant que faire se peut a essayé à
tout moment de renvoyer les gens : voilà dans tel document vous avez les références sur les
compétences de la Ville, et cetera.

LA COPRÉSIDENTE :

970

Ça va.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

975

Oui, ça répond.

LA COPRÉSIDENTE :

980

Merci, Joseph. Habib?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

985

Merci beaucoup, très intéressant. Ma question, ça rejoint aussi ce que monsieur Mimoun désigne. Tu peux rester Joseph. En lien avec le déroulement des ASC. Est-ce qu'on a senti par moment que les citoyennes et les citoyens avaient besoin de parler, que c'était une occasion pour eux d'en parler, de parler d'un sujet sensible comme celui-là.

990

Et ma deuxième question, autre la question de ce type de formules, qu'est-ce qu'on peut innover pour une prochaine fois?

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

995

Oui. Je vais commencer par la dernière, au niveau de l'innovation. Il faut rappeler que l'Office n'a pas ménagé des moyens pour pousser les citoyens à participer. Nous avons dû nous déplacer pour aller hors de Montréal à une heure de route pour accompagner des jeunes qui ont décidé d'organiser l'activité, près d'une cinquantaine, mais qui devaient faire un camp hors de Montréal. Et nous sommes allés à Wenworth, pour ceux qui connaissent, c'est après Saint-Sauveur, pour organiser des activités.

1000

LA COPRÉSIDENTE :

1005

On appelle ça une classe d'été, Joseph.

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

1010

Et l'Office aussi, l'Office a accompagné des groupes qui avaient des difficultés de salle, les locaux de l'Office ont été mis à la disposition des groupes. L'Office a dû solliciter l'appui des centres communautaires pour avoir des salles et faire participer.

C'est vrai aussi que ça n'a pas été facile, parce qu'avec l'été, et cetera, beaucoup d'organismes n'ayant pas à portée de main leur clientèle, mais nous avons toujours été

1015 disponibles même à aller dans des centres, dans des terrains de baskets pour organiser des activités. Nous avons été interpellés par des étudiants, on est allés à l'université, et vraiment on a tout fait et les maisons des jeunes aussi ont été sollicitées. Nous savons que c'est une clientèle qui est assez difficile, pas difficile dans un sens négatif, mais difficile d'accès ou bien difficile en terme de possibilité de venir parler devant du public.

1020 Et c'est aussi l'occasion pour nous d'interpeler les responsables dans des organismes communautaires, les agents de mobilisation. Nous avons sollicité des centaines, c'est le cas de dire. Et si nous pouvons nous rapprocher de vous pour voir comment est-ce que vous pouvez nous aider à toucher des clientèles, des groupes spécifiques, nous allons le faire et certainement pour les prochaines étapes. Voilà.

1025

LA COPRÉSIDENTE :

1030 Est-ce que vous avez remarqué la première question de Habib El Hage c'était, est-ce que les gens avaient besoin de parler?

M. JOSEPH TCHINDA KENFO :

1035 Tout à fait. Les gens avaient besoin de parler et parfois l'activité allait au-delà des deux heures, parce qu'il y avait un peu comme une approche, c'était utilisé cela comme une approche cathartique. Ils voulaient se libérer. Et nous avons aussi, au niveau de l'Office, on a fait des formations sur l'approche antiraciste. On a fait venir des gens qui ont formé des animateurs sur l'approche antiraciste, comment gérer des situations difficiles, empathie, et cetera. Parce qu'il y a des situations où il y avait une charge émotionnelle assez importante, et nous avons vraiment eu à assister à des situations où les gens avaient besoin de parler. Les gens se libéraient, et cetera.

1040 Et c'était variable d'un groupe à l'autre. Il y avait des gens qui venaient, ils savaient de quoi ils parlaient. Ils voulaient trouver des solutions. Il y avait des gens aussi qui venaient parce qu'ils savaient qu'ils sont écoutés, qui sont entendus et qu'ils avaient besoin de quelqu'un à qui parler, et c'est ça.

1045

C'était vraiment un public assez variable, mais ce genre de situation nous les avons rencontrés.

LA COPRÉSIDENTE :

1050

Vous avez été interpellé, Monsieur Mohamed, est-ce que vous voulez répondre au commissaire El-Hage sur une suggestion d'une approche innovante.

M. MOHAMED MIMOUN :

1055

Mais comme je l'ai dit, peut-être ne pas nommer la consultation. Moi je vous invite, mais vraiment je vous invite dans des événements où les gens se rencontrent, mais spécialement... Moi je vous fais un parallèle, vous allez comprendre. Je fais le parallèle quand je parle d'éducation sexuelle. Si je nomme l'atelier, les jeunes ne viennent pas. Parce qu'ils sont gênés, parce qu'ils ne savent pas comment nommer les choses. Mais ce que j'ai fait, j'ai invité des intervenants qui sont venus dans des activités qui n'avaient rien à voir avec l'éducation sexuelle. Ils sont invités dans l'activité. Ils ont commencé à parler aux jeunes. Et là, les jeunes ils étaient coincés, ils ne pouvaient pas sortir, mais ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont discuté de la question.

1060

1065

Bien, je vous invite à faire la même chose. Je vous invite à venir dans des activités où on ne va pas nommer la consultation publique, mais par contre on va évoquer toutes sortes de questions et c'est comme ça que vous allez entendre les jeunes parler de discrimination ou de leur vécu, mais sans savoir s'ils s'adressent vraiment à quelqu'un qui vient de la consultation publique. C'est une façon de faire les choses.

1070

LA COPRÉSIDENTE :

1075 Oui. Vous savez que nous avons une grande valeur de transparence à l'Office de consultation publique, et qu'on n'a pas trop l'habitude de mettre la main sur des publics captifs. Mais nous vous avons entendu face à un certain nombre de jeunes. Merci beaucoup.

1080 Est-ce qu'il y aurait une autre intervention? En principe, je devrais dire qu'il reste dix minutes pour relancer vos questions, mais je pense que ce n'est pas la peine.

Je vous remercie énormément de votre attention. Je vous remercie tout le monde. Ça met fin à cette séance ce soir.

1085 La documentation de l'Office, vous le savez, elle est accessible en tout temps, elle est copieuse, sur le site Internet. On peut aussi la consulter au bureau de l'Office. On y ajoute des documents, la transcription des séances, ce que madame Lavertu est en train de faire ce soir.

1090 Je veux aussi vous rappeler bien sûr que vous avez jusqu'au 17 novembre pour nous faire part d'une opinion en ligne. Vous pouvez aussi nous faire parvenir dès maintenant votre opinion ou votre mémoire, mais si vous voulez nous le présenter en personne, vous devez vous inscrire avant le 31 octobre à 16 heures pour venir nous le présenter. Et nos séances d'audition d'opinions et de mémoires commencent dès lundi le 4 novembre. Toutes ces informations de toute façon sont sur le site Internet de l'Office à la page de notre consultation sur le racisme et la discrimination systémique.

1095 Je vous remercie vraiment de votre attention, de vous être déplacés et je vous souhaite bonne nuit et rentrez prudemment. Merci.

1100 **AJOURNEMENT**

1105

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

Cindy Lavertu